

Centre Evangélique Francophone

"LA BORNE"

Kinshasa - Ngaliema



La Borne

Kinshasa, le

N/Réf :

V/Réf :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TEMPLE CENTRE EVANGELIQUE FRANCOPHONE LA BORNE « C.E.F LA BORNE/UPN » A KINSHASA.

1. Le Centre Evangélique Francophone (C.E.F) "LA BORNE", a un projet de construction d'un Temple par autofinancement en quatre (4) phases échelonnées au prorata des fonds disponibles.
2. Le projet consiste à réaliser les travaux suivants:
 - La démolition,
 - Les gros-œuvres,
 - La plomberie et les sanitaires,
 - L'électricité, courant fort et faible, l'acoustique, la climatisation
 - Les secondes œuvres (finition),
 - Les aménagements extérieurs:
 - Les voies d'accès,
 - Les parkings,
 - L'assainissement,
 - L'éclairage extérieur,
 - Le mur de clôture et le grillage, les écrans antibruit
 - Les allées piétonnes,
 - Les portails d'entrée
3. La passation du marché sera effectuée par appel d'offre restreint à tous les candidats pré-sélectionnés.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses suivantes :
 - Centre Evangélique Francophone la Borne « C.E.F La BORNE » situé sur l'Avenue Marine n° 277, dans la Commune de Ngaliema, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, de 9h à 12h, heure locale (TU+ 1), le mercredi et le vendredi.
 - Email : maitredouvrage@laborne@gmail.com



La visite du site des travaux aura lieu le mercredi 16 novembre 2023 de 11h00 à 13h00 et sera sanctionnée par un certificat de visite des lieux à annexer à l'offre.

5. Les candidats intéressés doivent fournir les éléments qualitatifs ci-après :

Exigence administrative:

- L'attestation d'agrément de catégorie A par le ministère des ITP;
- Le numéro d'identification nationale;
- L'attestation de régularité de cotisation de la CNSS;
- Le registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- L'attestation fiscale en cours de validité ;
- Les statuts de l'entreprise.

Exigence financière:

- Les états financiers des années 2022, 2021 et 2020. certifiés par un expert-comptable, membre de l'ordre national des experts comptables (ONEC);
- La preuve d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 1.600 000 USD.

Exigence technique et expérience:

- Au moins deux références satisfaisantes, datant des trois dernières années, dans la réalisation de projets de nature et de complexité comparables ;
 - Les CV d'un Directeur des travaux et du personnel clé ayant respectivement au moins dix (10) et sept (7) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de même nature et de complexité comparables ;
6. Les candidats intéressés doivent déposer leur dossier au C.E.F la Borne au plus tard le 27 novembre 2023, à 15h00.

Fait à Kinshasa, le 07 Novembre 2023



Joseph BONDO KASONGO

Maitre d'ouvrage